



Communiqué de presse

Mardi 17 mai 2022

Pour faire face à la crise, planifions sans délai la baisse des consommations d'énergie !

La Commission européenne s'apprête à publier demain, mercredi 18 mai, son plan de mesures [REPowerEU](#) pour s'émanciper des importations d'énergies fossiles russes. Alors que la France a déjà annoncé son plan de résilience en mars dernier, le [CLER-Réseau pour la transition énergétique](#) s'inquiète du manque d'ambition du plan français comme du plan européen en matière de maîtrise des consommations d'énergie. Il appelle le Gouvernement français à prendre des mesures d'urgence à la hauteur des enjeux.

Prendre la mesure de nos vulnérabilités

Avant même la guerre en Ukraine, les associations environnementales, dont fait partie le CLER-Réseau pour la transition énergétique, dénonçaient la fragilité du système énergétique français. Chaque hiver, les retards accumulés vers une transition énergétique ambitieuse nous rendent vulnérables aux défaillances des centrales nucléaires. La moitié d'entre elles étant à l'arrêt en mars 2022, notre dépendance aux énergies fossiles dont russes risque de s'accroître. Le contexte géopolitique actuel vient alors s'ajouter à une vulnérabilité déjà existante et laisse présager une crise de l'énergie sans précédent.

Dans ce contexte, la baisse des consommations d'énergie est une nécessité. Le gouvernement dispose d'un mois avant les élections législatives pour planifier la maîtrise de la demande en énergie. Il s'agit à court terme de s'assurer de la sécurité d'approvisionnement du pays à l'hiver prochain, et à moyen / long terme de mettre en place des solutions pour baisser les consommations d'énergie et atteindre la neutralité carbone.

Se préparer aujourd'hui pour ne pas contraindre demain

La France doit enclencher dès maintenant des mesures d'urgence à la hauteur des enjeux énergétiques.

- **Ces mesures de baisses de consommations d'énergie doivent être définies en concertation avec les collectivités locales.** Par exemple : éteindre les panneaux publicitaires lumineux, réguler l'éclairage public nocturne, maîtriser nos mobilités (limitation de la vitesse des transports routiers

à 110km/h, mettre en œuvre la circulation alternée...). Certains [Territoires à énergie positive](#) (TEPOS) comme Loos-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais, ont déjà mis en application cette maîtrise de la demande en énergie.

- La France paie aujourd'hui le retard accumulé en matière de transition énergétique. C'est en prenant dès aujourd'hui **des mesures fortes d'efficacité énergétique qu'elle économisera d'ici 5 à 10 ans une grande part de l'énergie qu'elle consomme dans les bâtiments**. Le CLER-Réseau pour la transition demande un accompagnement des ménages, notamment les plus modestes, dans la rénovation globale et performante de leur logement, avec un reste à charge zéro.
- **Enfin, la France doit accélérer le développement des énergies renouvelables**, alors que leurs bénéfices en matière d'autonomie énergétique, de décarbonation de l'économie ou de finances publiques ne sont plus à démontrer. Renforcer le pouvoir d'agir des collectivités et autres acteurs locaux, adapter les mécanismes de soutien, ou faciliter les raccordements, sont autant de mesures à engager promptement.

Pour Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER - Réseau pour la transition énergétique :

“Si le virage de la transition énergétique n'est pas pris aujourd'hui, nous risquons dès l'hiver prochain de faire tourner des centrales nucléaires en état de sécurité dégradé, de relancer les centrales à charbon et de couper l'approvisionnement énergétique de façon arbitraire et non négociée. Le coût de l'inaction pourrait ainsi être économiquement, socialement et écologiquement insupportable. Il est nécessaire d'anticiper et de se préparer dès aujourd'hui.”

Contact presse :

Stéphanie Cayrol

Responsable communication - CLER-Réseau pour la transition énergétique

stephanie.cayrol@cler.org 06 63 75 33 89